



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

énergies renouvelables

Question écrite n° 115291

Texte de la question

M. Léonce Deprez souligne, auprès de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, l'intérêt et l'importance du rapport qui lui a été remis le 28 juin 2006 : « Énergies renouvelables et développement local : l'intelligence territoriale en action ». Ce rapport préconise que la France s'engage dans une « révolution énergétique » et met en avant le rôle essentiel des collectivités locales dans l'essor des énergies renouvelables thermiques. Il lui demande la suite qui a été réservée à la recommandation tendant à proposer aux collectivités locales de dynamiser leur action en construisant des réseaux de chaleur, en affirmant leur rôle d'impulsion et d'orientation et en mutualisant les moyens et ressources entre collectivités.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 115291

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 janvier 2007, page 46